

Discours de Vincent ALAZARD, Maire de LAGUIOLE

Cette cérémonie traditionnelle des vœux me permet de vous accueillir avec les membres du Conseil Municipal pour partager ce début d'année 2019. C'est toujours l'occasion de se souhaiter le meilleur pour ceux qui ne l'ont pas encore réalisé.

Pour nous, élus, ce moment nous permet de partager notre engagement auprès de notre cité et de vous tous, en permettant d'expliquer tous les projets réalisés ou en cours d'élaboration qui vont apporter une évolution de notre village pour répondre aux enjeux de demain : économie, habitat, services mais aussi d'expliquer l'importance des nombreuses structures qui dépassent notre périmètre communal et qui sont aussi déterminantes pour notre avenir.

Dans notre commune, nous vivons aussi à l'heure des événements marquants de notre pays. L'année 2018 en donne quelques exemples. J'évoque volontiers la coupe du monde de football dont la victoire du 15 juillet a enthousiasmé notre village dans une effervescence qui a d'ailleurs obligé certains à affronter notre taureau. Il en a même gardé des traces quelques temps.

Dans un tout autre domaine, je pense à des éléments de contexte social moins divertissant, comme le mouvement des gilets jaunes.

Au départ, l'idée de ce mouvement a favorisé un élan de sympathie car beaucoup chez nous se retrouvent confrontés aux questions de voiture, petits salaires et petites retraites...

Il faut avoir conscience également que la durée de ce mouvement a produit des effets négatifs, de la violence et un impact sur l'activité économique de certains acteurs locaux. Aujourd'hui, l'évolution constatée autour de ce mouvement inquiète et nombreux administrés expriment cette inquiétude.

Pour ce qui me concerne, une fois de plus, les mesures prises continuent d'aller au détriment de nos secteurs ruraux. Cette contestation doit interpeller tous nos représentants et l'administration centrale de Paris. Il serait peut-être temps d'inverser le mode de fonctionnement centralisé qui nous aspire vers les agglomérations, les métropoles et qui continuent de vider nos territoires !

Un cahier de doléances a été ouvert en mairie pour ceux qui souhaitent s'exprimer. Nous apprécions énormément l'attention du Président vis-à-vis des Maires et de leur rôle dans les instances de la République. Nous attendons les instructions pour le débat national annoncé.



La vie de la commune

Autre chiffre particulièrement important :
Celui des logements vacants dont le nombre reste supérieur à 100 !

► d'où la nécessité de redoubler d'efforts dans la rénovation du parc privé de logements. Les constructions nouvelles ne suffisent pas à tirer vers le haut l'effectif de notre population. Je reviendrai sur la thématique de l'habitat un peu plus tard.

Démographie

- 13 naissances
- 18 décès (identique à 2017)

Parmi toutes les personnes qui nous ont quittées et qui comptaient pour chacun de nous, Simone ANGLADE-CAYLA en était leur doyenne.

Le compteur des mariages est à nouveau débloqué : deux unions célébrées en 2018 (aucune en 2017).

La population légale confirmée par l'INSEE est stabilisée à 1267 habitants. Le solde négatif naissance - décès nous exhorte à devoir accueillir des nouveaux arrivants.

L'éducation

L'effectif de notre **École publique poursuit une belle progression** : 38 enfants en septembre 2017 et 45 en septembre 2018 avec la perspective d'approcher la cinquantaine au printemps !

Toutefois, il ne faut pas en tirer de conclusion hâtive car cette évolution a été influencée par la fermeture regrettable de l'école de Curières dont l'impact est négatif pour notre territoire. En effet, il ne faut pas perdre de vue que les services santé et éducation sont deux ressorts majeurs de l'attractivité.

Côté rythmes scolaires, après enquête auprès des familles et avis du Conseil d'école, notre Conseil Municipal s'est prononcé le 8 février 2018 en faveur du retour à la semaine de 4 jours. Avec la Communauté de Communes, le Centre de Loisirs offre un service destiné aux enfants le mercredi matin et après-midi.

L'effectif de l'**Ensemble St Mathieu** se maintient avec 71 enfants pour l'école élémentaire et 92 enfants au collège.

On peut noter la création d'une association sportive soutenue par la Communauté de Communes qui mobilise beaucoup de collégiens.

Le Conseil Municipal a souhaité favoriser l'épanouissement de tous les enfants scolarisés à Laguiole par la pratique du chant choral. Ce dispositif proposé par le Conservatoire à Rayonnement Départemental de l'Aveyron avec une parfaite collaboration des chefs d'établissement, s'adresse à tous nos enfants, de la petite section au CM2, sans distinction d'établissement.

Le Conseil Municipal s'est engagé à prendre en charge financièrement l'intervention des enseignants du Conservatoire.

Ce 1^{er} trimestre fait manifestement l'unanimité quant à sa valeur pédagogique et au développement personnel des enfants. Une 1^{re} rencontre des enfants des 2 écoles a été réalisée avant Noël.

Vie associative

Notre tissu associatif se porte très bien. Il est toujours délicat de présenter un bilan d'activités tant le risque est grand de froisser par omission les uns ou les autres.

Mes remerciements à l'ensemble de toutes les associations n'en seront que plus appuyés ainsi qu'à tous les bénévoles qui entretiennent les valeurs d'engagement pour la vitalité de notre village.

Je vous dis chaleureusement MERCI à vous tous !

Cela dit, je voudrais rappeler 3 manifestations particulières de l'année 2018 :

- **Les 40 ans du Comité des Fêtes** des Jeunes, organisé le 15 décembre par l'Equipe dirigeante, Sébastien, Fabien et Mathurin, autour de plusieurs présidents successifs.

Ce fut un bel anniversaire. J'ajouterai avec respect que la jeunesse des dirigeants de cette association permet de fédérer au fil des ans les plus jeunes d'entre nous, autour des mêmes objectifs collectifs: rencontres et animations pour le village.

- **Le Téléthon 2018** : félicitations à toutes les associations locales qui se sont mobilisées et ont su démontrer cette année encore un grand esprit de solidarité pour une noble cause.

- L'antenne locale du **Secours Catholique** a organisé mi-décembre, un **goûter festif en direction des personnes seules. Voilà encore un très bel exemple de solidarité.**

D'autres événements ont marqué l'année 2018 :

- Tout le monde connaît aujourd'hui **« Haute », fière représentante de la race Aubrac**, égérie du Salon International de l'Agriculture à Paris, qui a mis à l'honneur toute la race, nos éleveurs et notre territoire. Le départ de « Haute » fut un vrai moment de fête, d'autant plus important qu'il était l'occasion de renouer avec cette tradition de départ vers le salon, depuis Laguiole, autour de notre taureau. Elle n'a pas manqué d'éveiller la curiosité et l'intérêt de nos visiteurs tout au long de la saison estivale.

- En continuité, je noterai la sortie du **livre de Brigitte CHARDAIRE** qui présente un historique des foires et concours de Laguiole, un ouvrage bien documenté avec articles de presse et photos.

L'économie : 2 point positifs

- Installation de nouveaux commerces et un renouvellement qui s'effectue normalement,
- On l'attendait : **le chiffre INSEE 2015 est sorti fin 2018 et mentionne 1 007 emplois.**
Nous avons donc franchi le seuil des 1 000 avec un taux de chômage de seulement 3,1 %.

Cette dynamique économique récompense l'engagement, l'esprit d'entreprise des acteurs privés, accompagnés par les Conseils Municipaux successifs.
Aujourd'hui, nos projets s'inscrivent aussi dans cette logique.

Les projets

Pour mémoire, le Conseil Municipal a posé depuis 2015 une réflexion sur l'avenir du village et un Schéma Directeur a été établi avec le concours du CAUE : une première zone identifiée : le Centre Bourg.

⇒ Centre Bourg :

Je rappelle qu'il y a 3 tranches : place de la mairie – le faubourg – rue du Couvent et Plaçole puis viendront la rue du Valat et place du Toural, ensuite la rue de l'église :

- a. Les 1^{er} travaux de réseaux sont en train de se terminer place de la mairie.
- b. La 2^e partie concerne le traitement de surface : l'appel d'offre a été lancé le 26 décembre pour un démarrage des travaux autour du 15 avril.

Pour établir le projet de réalisation, Le Conseil Municipal avait décidé de prendre le temps d'une réelle concertation.

Je constate que la concertation n'est pas un chemin facile mais je réalise aussi que des difficultés apparentes de compréhension cachent parfois la recherche des mêmes objectifs d'intérêt général (sécurité). Seul le dialogue permet d'aplanir ces difficultés. Nous continuerons à privilégier cette concertation : c'est une question de principe.

Pour la 2^e tranche (rue du Valat et Place du Toural), notre groupement d'architecte a ordre de préparer l'avant-projet.

⇒ Salle des Fêtes - Centre de Loisirs - Ecole :

Le Conseil Municipal souhaite optimiser ce bâtiment pour mieux répondre aux besoins de tous (école, centre de loisirs, associations). Une réflexion démarre en janvier en partenariat avec l'ADEFPAT et la collaboration du PNR et des élus. Le but est d'établir un avant-projet sommaire et sa faisabi-

lité. Nous avons sollicité nombre de représentants des associations pour un travail de longue haleine impliquant l'engagement de tous.

Les élus souhaitent construire ce projet avec les utilisateurs.

⇒ Le secteur du foirail neuf :

Suite aux diverses réunions publiques, le Conseil Municipal avait fait le choix d'y positionner trois projets sans oublier l'importance du stationnement :

- **Le Pôle Multiservices, porté par la Communauté de Communes, comprendra la micro crèche, le Conservatoire à Rayonnement Départemental, la médiathèque, l'ADMR et divers services au public.** Suite à la validation du permis de construire l'appel d'offres va être lancé fin janvier pour un commencement des travaux fin mai-début juin.
- Le 2^e projet concerne une halle de 1 500m². Nous avons déjà travaillé avec un programmiste et des futurs utilisateurs pour évoquer les besoins et le fonctionnement. Cette halle doit pouvoir répondre à de multiples activités ou événements afin d'en démontrer l'intérêt communautaire auprès de la Communauté de Communes.
- Le 3^e projet concerne la nouvelle Salle Polyvalente. Le Conseil Municipal devra se positionner sur l'emplacement. En 2019 nous commencerons d'écrire le projet avec le programmiste.

⇒ Le Centre de Secours

Après avoir acquis le terrain au printemps 2018, la Maîtrise d'ouvrage menée par le SDISS a déjà retenu le cabinet d'architectes GINISTY-ROZIER qui est en train d'élaborer le projet en collaboration avec nos pompiers de Laguiole.

Un objectif : **poser la 1^{re} pierre en septembre 2019.**

⇒ L'habitat

Cette année je souhaite insister sur la question de l'habitat car c'est un frein à l'accueil de nouveaux arrivants qui pénalise l'embauche auprès de nos entreprises. Renforcer l'habitat est donc indispensable si l'on souhaite améliorer l'attractivité de notre territoire.

Malgré la création de plusieurs lotissements et de logements sociaux, Laguiole manque de logements locatifs.

3 axes ont été définis :

- Développer une offre de logements adaptés aux demandes des nouveaux arrivants,
- Diversifier l'offre notamment pour accueillir les familles,
- Accompagner les propriétaires privés et les bailleurs dans leurs projets de réhabilitation.

► Plusieurs actions ont été entamées :

- Avec l'aide d'Aveyron Ingénierie, nous étudions la création de logements sur l'ancienne gendarmerie. Après un 1^{er} estimatif des travaux, il reste à étudier la faisabilité financière.
- Création d'un partenariat avec l'EPF (Etablissement Public Foncier) sur un périmètre du centre ancien autour du faubourg. Sa mission est d'acquérir des biens privés pour rechercher des investisseurs potentiels ;
- Un diagnostic des logements vacants va être réalisé avec la Communauté de communes pour inviter les propriétaires à réhabiliter.

Nous avons lancé une étude de faisabilité d'un prochain lotissement pour donner une suite à celui du Frêne, déjà complet.

Ces différentes démarches nous permettent de répondre à un appel à projet « Bourg-Centre » porté par la Région qui nous permettra de solliciter des subventions.

⇒ Projet de réalisation d'une résidence services pour seniors et apprentis :

Un partenariat avec un investisseur privé, la Maison de Retraite et la collectivité est en cours de discussion pour aboutir, espérons-le, à un accord ce début 2019.

⇒ Les divers services :

- Je reviens également sur le **projet de micro-crèche** : en attendant sa réalisation, une solution a été trouvée avec la location d'une maison privée qui permettra d'accueillir vos enfants dans de meilleures conditions et de faire évoluer l'agrément de 6 à 10 enfants. Merci à la Communauté de Communes.

La petite enfance reste cependant un sujet de préoccupation car nous savons que plusieurs assistantes maternelles agréées prendront bientôt leur retraite. La relève sera-t-elle assurée par de nouvelles vocations ? La question reste posée.

Le CRDA (École de Musique) est hébergé provisoirement dans les anciens locaux de l'école de Curières. Un grand merci à la commune de Curières ainsi qu'aux familles pour leur compréhension suite aux nouvelles contraintes.

► La signalétique

Pour mémoire : la loi Grenelle II a défini la nouvelle réglementation sur la publicité extérieure qui a généré la dépose des enseignes.

La commune de Laguiole a bénéficié de l'appui du PNR pour apporter une solution de substitution et concrétiser une signalétique harmonieuse.

Avancement du projet :

- des rencontres ont eu lieu courant janvier avec les partenaires privés, excentrés du centre-ville, pour l'implantation de panneaux.
- l'architecte Rozier Ginisty a été retenu pour l'aménagement de l'ancien office de tourisme pour la création du relai d'information services (RIS) avec Com en Aubrac pour la cartographie. Ce dispositif hébergera la liste de l'ensemble des commerces, artisans, services publics... et prendra place à l'ancien kiosque de l'office du tourisme.

L'ensemble de ces projets qui doivent aboutir avant l'été, permettront à nos visiteurs de se repérer plus facilement et de découvrir l'ensemble des services et commerces du village.

► Les déchets

Modification importante mise en place sur le bourg de Laguiole : le ramassage en porte à porte étant remis en cause par la réglementation, nous devons mettre en place des points de collecte. Le choix des élus est de pouvoir positionner des colonnes enterrées.

Les premières seront réalisées en 2019 :

- une sur le foirail neuf,
- et une autre sur l'ancien foirail.

HORAIRES D'OUVERTURE DES DÉCHETTERIES 2019

HORAIRES D'HIVER

du 1^{er} novembre au 31 mars

| | | Lundi | Mardi | Mercredi | Jeudi | Vendredi | Samedi |
|---|--------------------|-----------|---------|-----------|-----------|-----------|-----------|
| 1 | ARGENCES EN AUBRAC | | | 9h-12h | | | 9h-12h |
| | | 14h-17h30 | | | | 14h-17h30 | |
| 2 | SOULAGES-BONNEVAL | 9h-12h | | | | 9h-12h | |
| | | | | 14h-17h30 | | | 14h-17h30 |
| 3 | TAUSSAC | | | 9h-12h | 9h-12h | | 9h-12h |
| | | 14h-16h30 | | | | 14h-16h30 | |
| 4 | ENTRAYGUES | 9h-12h | | | | 9h-12h | |
| | | | | 14h-17h | 14h-17h | | 14h-17h |
| 5 | ST-AMANS-DES-CÔTS | | | | | | 9h-12h |
| | | 14h-17h30 | | | 14h-17h30 | | |
| 6 | LE NAYRAC | 10h-12h | | | | | |
| | | | | 14h-16h | | | 14h-17h30 |
| 7 | ST-CÔME-D'OLT | 10h-12h | | 10h-12h | | 10h-12h | 10h-12h |
| | | 14h-17h | 14h-17h | 14h-17h | 14h-17h | 14h-17h | 14h-17h |
| 8 | BOZOULS | 10h-12h | | 10h-12h | | 10h-12h | 10h-12h |
| | | 14h-17h | | 14h-17h | | 14h-17h | 14h-17h |

HORAIRES D'ÉTÉ

du 1^{er} avril au 30 octobre

| | | Lundi | Mardi | Mercredi | Jeudi | Vendredi | Samedi |
|---|--------------------|-----------|---------|----------|-----------|-----------|-----------|
| 1 | ARGENCES EN AUBRAC | | | 9h-12h30 | | | 9h-12h30 |
| | | 14h-18h | | | | 14h-18h | |
| 2 | SOULAGES-BONNEVAL | 9h-12h30 | | | | 9h-12h30 | |
| | | | | 14h-18h | | | 14h-18h |
| 3 | TAUSSAC | | | 9h-12h | 9h-12h | | 9h-12h |
| | | 14h-17h30 | | | | 14h-17h30 | |
| 4 | ENTRAYGUES | 9h-12h | | | | 9h-12h | |
| | | | | 14h-17h | 14h-17h | | 14h-18h |
| 5 | ST-AMANS-DES-CÔTS | | | | | | 9h-12h |
| | | 14h-17h30 | | | 14h-17h30 | | |
| 6 | LE NAYRAC | 10h-12h | | | | | |
| | | | | 14h-16h | | | 14h-17h30 |
| 7 | ST-CÔME-D'OLT | 10h-12h | 10h-12h | 10h-12h | 10h-12h | 10h-12h | 10h-12h |
| | | 14h-18h | 14h-18h | 14h-18h | 14h-18h | 14h-18h | 14h-17h |
| 8 | BOZOULS | 9h-12h | | 9h-12h | | 9h-12h | 9h-12h |
| | | 14h-18h | | 14h-18h | | 14h-18h | 14h-18h |

⇒ La campagne :

Comme les années précédentes, nous avons continué à investir dans notre voirie communale de campagne. En 2018 les travaux représentent à nouveau 100000 €. (voies des Abiouradou, de Parrou, des Boriettes et le Pont du Vayssaire).

⇒ Le sentier botanique :

Avec les services de l'État, nous avons entrepris une étude sur l'avenir de la Tourbière de La Vergne Noire motivée par l'évolution climatique et ses conséquences à long terme.

Aussi, le Conseil Municipal s'était donné pour objectif de donner une 2^e jeunesse au sentier botanique. Merci au PNR, à la Communauté de Communes et à l'Office de Tourisme pour leur investissement autour de ce projet.

Le projet d'aménagement qui concerne le sentier botanique pourra être réalisé ce printemps 2019.

La 2^e partie qui concerne le ponton sur la Vergne Noire ne pourra être réalisé qu'en 2020.

⇒ L'affaire Laguiole

Enfin, la procédure arrive à son terme : le renvoi d'appel qui devait être plaidé le 5 décembre a été remis au lundi 21 janvier. Nous attendons donc le délibéré de ce jugement qui sera rendu dans le courant 2019.

Je rappellerai l'intérêt de la loi Hamon qui a permis à toute collectivité d'être informée d'un dépôt de son nom et de former opposition directement auprès de l'INPI sans avoir à passer par une procédure judiciaire.

Nous avons eu l'occasion de nouveau en 2018 de nous opposer à au moins deux reprises et d'être entendus par l'INPI ou encore de décourager le déposant.

Le nom de Laguiole représente toujours un intérêt économique mais il fait aussi des envieux. Nous devons et devons rester vigilants.

Il va être important de préparer la suite en fonction du rendu du jugement : ré-envisager un avenir économique basé sur la protection de ce nom et des nombreux produits qui y sont rattachés et qui pourront donner des possibilités de développement pour notre village.

Service de l'eau

Je voudrais d'abord évoquer le transfert de compétence à la Communauté de Communes au 1^{er} janvier 2019 : obligation de la loi NOTRE.

La Communauté de Communes a accepté de créer un SPIC (Service public Industriel et Commercial) regroupant les Communes de Laguiole, de Cassuéjols et le Syndicat des eaux de Cantoin-Ste Geneviève. On retrouve dans cette structure les 3 collectivités qui fonctionnaient jusqu'alors en régie directe. Un nouveau président a été nommé : André RAYNAL. Il nous reste à organiser le service (Personnel, règlement). Ce regroupement nous laisse espérer la maîtrise des coûts et du prix du service.

Nous avons tous cette fierté de gérer nous-même notre eau et offrir un service de grande qualité, tout en restant à un niveau de tarif modéré.

Pour nous élus, cet objectif restera d'actualité dans la nouvelle régie.

• **Info pratique** : les prochaines factures d'eau potable seront désormais envoyées par la nouvelle régie « régie des eaux Argence/Carladez/Laguiole » ; les factures relatives à l'assainissement collectif pour les habitants concernés sont toujours gérées par la commune.

• **Prix de l'eau** : la loi NOTRE prévoit l'application d'un prix unique de l'eau pour l'ensemble des territoires concernés par le transfert. Cette obligation d'uniformité va s'échelonner sur plusieurs années.

Le tarif de la commune de Laguiole est légèrement inférieur aux communes voisines. Pour 2019, le prix du mètre cube d'eau potable sera de 1,65€ HT (consommation 2018/2019) pour une consommation moyenne de 120 m³.

Je veux rassurer certains de nos administrés qui avaient sollicité une extension de réseau pour répondre à leur souci de sécuriser l'alimentation que ce soit pour leur habitation ou pour leurs bâtiments.

Ce projet bien identifié doit être analysé avec 2 éléments : la connexion avec Cassuéjols pour assurer la potabilité de l'eau et les moyens financiers pour évaluer un échéancier d'exécution.

En revanche, la compétence assainissement collectif reste actuellement communale. Le transfert de cette compétence à la Communauté de Commune peut être repoussé au maximum à 2026.

Pour l'exercice 2018/19, le prix de l'assainissement collectif sera de 1,49€ HT le m³ (pour une consommation moyenne d'eau de 120 m³).

En 2018

- ✓ 754 abonnés
- ✓ 706 514 m³ d'eau potable produits,
- ✓ 190 974 m³ d'eau potable distribués sur Laguiole,
- ✓ 515 132 m³ d'eau potable vendus au SIAEP de la Viadène,
- ✓ 220 000 m³ d'eaux usées traitées,
- ✓ 54 km de réseaux d'eau potable géoréférencés,
- ✓ 33,5 km de réseaux d'assainissement géoréférencés (eaux usées + eaux pluviales).

Le service des eaux en quelques chiffres

⇒ Opération bourg-centre tranche 1 :

cet important programme a nécessité une forte implication du service des eaux tant au niveau de la partie technique (suivi des travaux, diagnostic..) que des démarches administratives. (recherches financements, études...)

Ce projet couvre l'amélioration des réseaux humides et l'enfouissement des réseaux secs ; les travaux sur l'assainissement vont notamment permettre de supprimer des rejets de pollutions domestiques sur la Selve et d'intégrer la gestion des eaux pluviales afin de réduire le risque d'inondation.

Le choix a été fait de mettre en conformité l'ensemble des branchements individuels et de supprimer les branchements en plomb restants sur les quartiers plus anciens.

La partie optionnelle (gendarmerie et Bournhou) sera lancée au printemps.

Le montant des travaux des réseaux humides pour cette 1^{er} tranche s'élève à 858 000 euros. (hors subventions non encore définies).

⇒ Plan d'action sur l'amélioration de la connaissance de nos réseaux : phase 1 terminée :

Le relevé de l'ensemble des canalisations d'eau et d'assainissement est effectif : désormais numérisé, il permet de connaître précisément tous les ouvrages. Coût de cette phase : 130 000€ HT subventionnée à hauteur de 67 % (Agence de l'eau et Département.)

Station de ski 2019

Saison 2017/2018 : bonne saison avec 30000 forfaits et 78 jours d'ouverture : un chiffre d'affaires autour de 300000 €.

En revanche, cette saison 2018-2019 a dû faire face au départ précipité de notre chef d'exploitation. Cette information n'a été portée à notre connaissance que le 22 octobre.

Merci à Claude Amy-Blaise qui accompagne au mieux les Equipes.

Grace aux relations des uns et des autres, nous avons établi une prestation de service avec la société STEM des Pyrénées pour la mise à disposition d'un chef d'ex-

ploitation. La station a pu être ouverte le 12 janvier grâce à la neige de culture.

Nous continuons d'investir puisque nous avons renouvelé une pompe (80 k€) et avons positionné la nouvelle billetterie.

Je voudrais compléter mon intervention sur 2 points :

- Le site du Bouyssou a accueilli cet été un événement exceptionnel : le championnat de France de tir à l'arc avec pas moins de 500 participants et tous les organisateurs, les familles et accompagnants. Ce site convient bien à l'accueil d'événements de cette dimension.

Cela nous conforte dans le travail actuel du Pôle Pleine Nature initié par le PNR concernant la vocation 4 saisons de ce site.

- Nous allons compléter cette expertise déjà faite grâce à une étude concernant la station de Laguiole avec DIANEIGE pour définir des projets concrets. Tous les acteurs seront sollicités pour participer à cette réflexion. La 1^{re} partie est prévue début février.



Bilan de l'année touristique 2018 Office de Tourisme Aubrac-Laguiole

Une nouvelle structure a été officiellement mise en place avec un statut d'EPIC (Etablissement Public Industriel et Commercial) au 1^{er} octobre 2018. Elle épouse les contours de la Communauté de Communes. Les élus ont souhaité une gouvernance élus et partenaires. Ils ont nommé Séverine Dijols-Valenq comme Directrice de l'EPIC.

⇒ Les enjeux de ce nouvel Office de Tourisme : **féderer le personnel (13 agents) et tous les partenaires, démontrer l'intérêt de la complémentarité et s'adapter au changement profond de ce métier.** Pour Séverine et moi-même, en tant que Président, c'est un challenge très intéressant mais vital pour nous tous.

- Premières actions de l'OT communautaire : site portail www.determination-aubrac.com, mise en place d'édu-tours, réalisation du calendrier des animations 2018.
- prévisions 2019 : mise en place du dispositif d'accompagnement numérique des prestataires touristiques, édition de plusieurs guides pour valoriser le territoire : guide hébergements, guide pleine nature et randonnée, guide gastronomie et restauration, découvertes et visites.

2019 sera une année importante pour Laguiole :

- Le 31 mars : les 20 ans des Bœufs Gras,

- Le 15 juillet : le passage du Tour de France,

...de nouvelles occasions de mettre en lumière notre village et tout le territoire avec des supports médiatiques dont l'impact n'est pas à démontrer.

⇒ OT Aubrac-Laguiole : quelques chiffres de l'activité touristique 2018

- consultation stable du site Internet www.aubrac-laguiole.com : moyenne annuelle **280000** sessions et **180000** visiteurs.
- fréquentation en légère baisse à l'image de la tendance nationale dans les OT avec tout de même :
 - ▶ **3500** appels téléphoniques et e-mail et **25500** visiteurs en 2018 - (une baisse de - 8,8 % par rapport à 2017).
 - ▶ De nombreux journalistes ont été accueillis, espérons que les retombées aient lieu cette année 2019.

La Communauté de Communes Aubrac Carladez et Viadène

Tout au long de 2018, la Communauté de Communes a poursuivi la montée en charge. Malgré certains imprévus, elle a assuré la continuité de nombreux projets avec par exemple le Pôle Multi-services pour Laguiole.

Également en cours d'élaboration : **le PLUi :**

La 1^{re} phase concerne le PADD (Plan d'Aménagement de Développement Durable). Elle doit être finalisée fin 2019. *Je rappelle que tous les agriculteurs de notre commune ont été sollicités pour évoquer leurs futurs projets.*

Déterminant pour l'avenir du territoire de l'intercommunalité et donc pour Laguiole, ce plan local d'urbanisme va fixer les directives d'urbanisme pour les

années à venir, en matière de paysage, d'environnement, d'habitat, d'économie, de déplacements...)

Au niveau économique, nous avons la possibilité d'accompagner nos entrepreneurs grâce à une aide financière pour l'investissement immobilier.

L'automne dernier, la communauté a accompagné le Département pour l'organisation d'un job-dating au marché de Bercy afin de porter les offres d'emploi du territoire.

En continuité avec l'appui de Pôle Emploi et des Services de l'état, la communauté de communes organise à Laguiole **le 14 mars prochain un Forum des Métiers à l'attention de nos collégiens et de leurs parents ainsi qu'un job-dating**. Ce sera un moment fort et une belle opportunité pour notre territoire.

PNR AUBRAC (Parc Naturel Régional)

Enfin, le « fameux » décret de classement signé par le 1^{er} ministre a été **officialisé le 23 mai 2018**. Une rencontre était prévue au buron de Born pour la signature avec la Région.

Des avancées importantes : le siège a été officialisé à Aubrac avec la reprise de l'Hôtel des Montagnes et la

Maison de l'Aubrac appartenant au syndicat des communes.

Pour 2019, la réflexion sera portée sur le positionnement des futures missions de la maison de l'Aubrac.

Diverses démarches ou projets sont à l'étude au PNR ; sans être exhaustif, je souhaite évoquer celui relatif au « plan climat », essentiel pour nos activités, qu'elles soient touristiques ou agricoles.

Les prévisions de réchauffement doivent nous alerter.

Tout ce que j'ai pu énoncer au cours de ces vœux, les projets, les services en cours d'élaboration, sans oublier le quotidien administratif de notre collectivité (et ses suppléments : CNI, passeports...) m'amène à dire un grand merci à tous nos collaborateurs. L'occasion m'est donnée de remercier ceux qui ont fait valoir leur droit à la retraite dont Bernadette RAYNAL pour ces presque 10 ans (9 ans et 8 mois) au service de notre collectivité et pour tout le travail accompli.

Je voudrais nommer les nouveaux arrivés en la personne de François GEYMOND et de Claire GALLIMARD qui ont su aborder leur tâche dans toute leur dimension avec efficacité.

Pour 2019, nous devons renouveler et restructurer le service technique pour prendre en compte mutations et futurs départs en retraite.

Nous vous adressons tous nos Meilleurs Vœux de Bonne et Heureuse Année, bonne santé, joie, bonheur, prospérité et surtout la paix et sérénité à vous tous ici ce soir ainsi qu'à toutes les Laguioleises et tous les Laguioleais.

Je vous remercie de votre attention.